

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS  
-----ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER  
-----CANTON  
LUMBRES  
-----**Délibération**  
**N° 2022/75****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-deux  
le LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 06 Décembre 2022  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. GUILBERT Richard (proc.  
M. MONBAILLY Vincent), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme LEROY Martine),  
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente excusée.  
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

La séance ouverte, Madame le Maire propose, après avis de la commission des finances du 2 décembre 2022 l'attribution des subventions suivantes :

- Société colombophile de Lumbres : 700 €
- Tritons Lumbrois : 2.000 €

Ces subventions seront versées en décembre 2022. Les crédits nécessaires étant suffisants.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité ces propositions.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 13/12/2022  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le **13 DEC. 2022**  
et publication ou notification  
du **13 DEC. 2022**

Le Maire,  
**Joëlle DELRUE**



Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20221212-202275-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2022  
Date de réception préfecture : 13/12/2022